

**Jeûnes d'obligation.**

- 1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des quatre-temps de l'année ;
- 2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.
- 3° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
- 4° Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

**Jours maigres et d'abstinence.**

- 1° Tous les Quatre-Temps de l'Année.
- 2° Tous les vendredis de l'année excepté celui où tomberait la fête de Noël.
- 3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.
- 4° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
- 5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême,
- 6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine sainte.
- 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas, il n'est point permis de faire usage de poisson avec la viande.

**Fêtes religieuses d'obligation.**

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Tous les dimanches de l'année.   | Le 1er novembre, la Toussaint.  |
| Le 1er janvi-r. la Circoncision. | Le 8 déc , l'Immaculée Concept. |
| Le 6 janvier, l'Epiphanie.       | Le 25 decembre, (Noël)          |
| Le 24 mai, l'Ascension.          |                                 |

**Fêtes légales dans la province de Québec.**

|   |  |
|---|--|
| Tous les dimanches de l'année.              | Fête de la Reine... 24 mai.              |
| Circoncision ..... 1 <sup>er</sup> janvier. | Fête de la Puis-                         |
| Epiphanie ..... 6 "                         | sance..... 1 <sup>er</sup> Juillet.      |
| Mercredi des Cendres.. 28 février.          | Fête du Travail, 3 septembre(lundi)      |
| Vendredi Saint..... 13 avril.               | Toussaint..... 1 <sup>er</sup> Novembre. |
| Lundi de Pâques                             | Immaculée Conc... 8 Décembre.            |
| Ascension ..... 24 mai.                     | Noël ..... 25 "                          |

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.